



Année : 2020, 2021

Lieu : Lyon

## Suicide : prévenir, accueillir et gérer la crise suicidaire - FORMATION

Réf. : ECSPS11B



### Compétences Visées

Identifier, prévenir et gérer le risque suicidaire.

### Objectifs, Contenus

#### Appréhender les enjeux de santé publique en France dans la prévention du suicide

- Le Programme National d'Action Contre le Suicide, Mars 2016.
- Le 3<sup>e</sup> rapport de l'Observatoire National du Suicide, Février 2018.
- L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prise en charge de la souffrance psychique chez les jeunes.
- L'incidence du suicide en France.
- Les mythes et représentations autour du suicide.

#### Comprendre et appréhender le processus suicidaire

- Le geste suicidaire : ses modalités, du risque à la crise suicidaire.
- Les différents types de suicide : approches par la sociologie, phénoménologie, psychopathologie.
- L'épidémiologie du risque suicidaire : étapes de la vie, risques psychosociaux, événements de vie, antécédents personnels et familiaux.

#### Identifier les liens entre troubles psychopathologiques et acte suicidaire

- Les troubles dépressifs et le risque suicidaire : approche clinique et psychopathologique.
- Les différents types de dépression.
- La crise psychique et la fragilité ontologique : angoisse, facteurs(s) déclenchant(s), rupture de l'homéostasie, effondrement des stratégies d'adaptation, durcissement des mécanismes de défense, réminiscence de traumatismes anciens.
- La psychopathologie : troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles de la personnalité, troubles psychotiques, addictions.
- La pulsion de vie et la pulsion de mort, l'angoisse et les mécanismes de défense.
- Les buts et l'intérêt de l'hospitalisation.
- La protection de la vulnérabilité psychique : de l'évaluation à l'hospitalisation.

#### Analyser les interactions entre le soignant et la personne suicidaire et/ou suicidante : approche réflexive

- La congruence entre le verbal et le non-verbal.
- La notion d'ambivalence.
- Les mécanismes de défense des soignants, les attitudes et contre-attitudes soignantes.
- L'éthique de l'accompagnement.
- Les situations cliniques vécues par les participants : analyse réflexive.

#### Apporter une aide à la personne suicidaire et/ou suicidante

- La visée diagnostique : Risque, Urgence et Dangerosité de la situation.
- L'Outil COQ (Canada) : Comment, Où, Quand.
- Les écueils à éviter : banalisation, déni, fausse réassurance...
- La visée thérapeutique : modalités d'accompagnement et soutien psychologique face à la crise suicidaire.

#### Développer des pratiques de prévention et de postvention

- Les méthodes du recontact : surveillance et veille clinique à distance du geste, temporalité du suivi.
- Les modalités de recontact : SMS, carte postale, courrier...
- La continuité et l'organisation des soins.
- Les psychothérapies structurées.
- Le soutien aux équipes et aux personnes endeuillées.
- L'accompagnement d'un événement traumatique en milieu de travail.

## Personnes concernées

Tout professionnel de santé et du médico-social.

### Lyon 2020

#### Durée

**2 jours**

» du 16/11/2020 au 17/11/2020

#### Intervenant

JAMAN Jocelyne

- Infirmière en unité psychiatrique
- Master 2 Sciences Technologies et Santé (Ecole Montsouris, Paris Est Créteil)
- Master 2 Expertise en soins

#### Prix

**670 €**

### Lyon 2021

#### Durée

**2 jours**

» du 02/11/2021 au 03/11/2021

#### Intervenant

JAMAN Jocelyne

- Infirmière en unité psychiatrique
- Master 2 Sciences Technologies et Santé (Ecole Montsouris, Paris Est Créteil)
- Master 2 Expertise en soins

#### Prix

**690 €**

## Méthode

- Apports théoriques avec des supports PowerPoint pour faciliter une intégration visuelle et auditive.
- Analyse des pratiques professionnelles.
- Exercices de simulation, jeux de rôles sur des points-clefs : approche du patient, situations de crise, relation et entretiens, débat éthique, médiation de groupes.

## Valeur ajoutée de la formation

Cette formation s'inscrit dans les préconisations de la DGOS au titre des priorités de Santé Publique. Une appropriation des contenus, à partir de vignettes cliniques, permet aux stagiaires d'intégrer les différents niveaux d'évaluation de l'urgence de la crise suicidaire. De plus, un focus est fait sur la postvention : *safety plan*, rappel téléphonique&hellip;

## Prérequis

» Aucun

## Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :

- Au démarrage : les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux. Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformatrice, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- En cours de formation : les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- À l'issue de la formation : la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- À distance de la formation : le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

## À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 27 : Repérage, évaluation de la crise suicidaire et intervention de crise chez les patients vivant avec des troubles psychiatriques
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Voir aussi

- [Suicide : Prévention et gestion du risque en e-learning](#)